

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHRES

JOURNAL DU LOT

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

Annances... 25 c la ligne

Reclames... 50 c.

M. Hayes, rue J.-J. Rousseau, 3 MM. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 columns: Départ., Poste mixte, Arrivée., and destinations like Cahors, Parnac, Luzech, etc.

Cahors, le 8 juillet 1873.

Les questions se simplifient : il n'y a plus aujourd'hui en France que deux grands partis entre lesquels la lutte décisive est plus prochaine qu'on ne pense : les conservateurs réunis pour le salut social, et les républicains de toute nuance rangés autour de MM. Thiers et Gambetta.

Il est certain à l'avance, que la majorité actuelle reviendra à Versailles avec des forces plus grandes et des résolutions salutaires. Ce n'est pas le programme constitutionnel de M. Thiers et des républicains qui triomphera, mais bien une nouvelle affirmation conservatrice, une nouvelle consécration des pouvoirs de l'Assemblée et du maréchal de Mac-Mahon ; et c'est de là que bientôt sortira un gouvernement définitif préparé par le rapprochement des partis honnêtes depuis le 24 mai.

droit de nomination des maires, est en voie de préparation et l'on croit qu'elle réunira, comme celle du 24 mai, plus de 300 signatures. Si le fait se réalise, il n'y aura plus lieu de scinder la loi municipale, et cette loi tout entière pourra être votée par l'Assemblée, avant sa prorogation.

J'ajoute que le centre gauche, obéissant à l'inspiration de M. Thiers, est presque entièrement acquis à l'idée de la nomination des maires par le gouvernement.

Le rapport du général Chareton sur la loi de réorganisation de l'armée a été distribué aujourd'hui. On demande sa mise à l'ordre du jour pour une des premières séances, et, comme on a distrait du projet ce qui concernait l'intendance, on ne croit pas que la discussion prenne plus de trois ou quatre séances. Quelques personnes calculent aujourd'hui que, les chaleurs aidant, l'Assemblée pourra en avoir fini au 1er août, non-seulement avec cette loi, mais même avec la loi municipale tout entière, y compris la partie relative à la nomination des maires.

L'arrivée du shah de Perse est toujours fixée à demain soir, vers 6 heures.

On annonce très-prochainement la nomination d'un nouveau directeur général des postes, en remplacement de M. Rampont.

C'est décidément à Compiègne que siégera le conseil de guerre qui sera chargé de juger le maréchal Bazaine. La composition de ce conseil paraîtra au Journal officiel vers le milieu de ce mois.

Revue des Journaux

Liberté.

M. Thiers a essayé à deux reprises de constituer un gouvernement définitif, deux fois il a échoué.

Le vote du 24 mai portant désaveu de la politique suivie par M. Thiers pour atteindre ce but, toutes choses restaient en l'état; le pacte de Bordeaux reprenait force de loi et l'essai loyal de la République poursuivait son cours. Nous mettons au défi les plus subtils, les plus ingénieux de donner à la crise du 24 mai une autre signification.

Le maréchal de Mac-Mahon et les ministres choisis par lui ayant trouvé l'Assemblée saisie régulièrement, dès le 26 mai, par un vote, de divers projets de loi constitutionnels, ont déclaré que ces projets — qu'ils n'étaient pas libres d'ailleurs de retirer sans en présenter d'autres, comme l'a très-bien dit M. Dufaure — suivraient leur cours, et qu'au moment opportun le Gouvernement donnerait son avis.

Chacun ayant gardé sa situation, tous les partis se sont retrouvés hier dans le même ordre de bataille :

Le gouvernement gardien du pacte de Bordeaux ;

Le centre gauche décidé à l'attaquer et à proclamer la République ;

La gauche extrême réclamant la dissolution et ne voulant rien entendre.

La victoire est restée au Gouvernement issu du vote du 24 mai, c'est-à-dire que, sans aucune pression, la majorité a prononcé l'ajournement d'une discussion dont la chute de M. Thiers a dispersé et annulé les principaux éléments.

Une parole a été dite : « C'est le hasard

qui dénoncera la situation. » Il eût été plus exact de dire que ce sont les grands courants d'opinion qui en décident. Le désastre de Sedan par exemple, ouvrit la voie aux hommes du 4 septembre ; tout se succède ainsi dans l'histoire. C'est parce que M. Thiers a voulu prématurément dénouer une situation aussi compliquée que celle où nous nous débattons qu'il est tombé. La Liberté l'avait à plusieurs reprises averti du sort qui l'attendait ; MM. Quinet, Louis Blanc et tant d'autres, qui ont profité des enseignements de l'histoire, avaient proclamé cette vérité qu'on ne renverse pas, qu'on ne fonde pas un gouvernement par un vote. Ils ont démontré que ce sont les événements qui règlent la forme de gouvernement d'un peuple et qui dictent ses constitutions. La dictature de Robespierre prend fin à Thermidor, au pied de l'échafaud ; le gouvernement faible du Directoire cesse au 18 brumaire ; Napoléon Ier tombe à Waterloo comme Napoléon III tombe à Sedan.

C'est parce que M. de Broglie possède cette connaissance si profonde des choses et des hommes, que le ministère dont il est chef ne fait rien pour violenter les événements et fausser la situation. Il n'est pas dans son programme de fonder un gouvernement définitif ; l'ordre du jour du 24 mai proclame que la forme de gouvernement n'est pas en question, et lui interdit même toute tentative de cette nature.

M. de Broglie, avec une grande sagesse, s'en tient scrupuleusement aux termes de cet ordre du jour, et nous ne pouvons que l'approuver.

Son discours à la séance du 2 juillet, qui est le reflet de toute la politique du cabinet, a été justement applaudi par la grande majorité de la Chambre. Le vice-président du conseil avait à lutter contre un orateur éminent, M. Dufaure qui avait, pour la circonstance fait provision de malice, d'esprit et même de perfidie. Sa réponse a été des plus heureuses, surtout lorsque s'adressant à M. Gambetta, qui une fois encore, contestait la légitimité de l'Assemblée, il lui a lancé ces paroles dignes et fermes :

« Elle n'a pas attendu votre permission pour naître, elle n'a pas besoin de votre permission pour vivre et pour régir la France. »

Ce n'est pas certes la prorogation des pouvoirs de la Chambre qui nous énerve, mais bien l'agitation des orateurs excessifs qui ne cessent de proclamer que la France ne sera heureuse que le jour où elle sera gouvernée par eux et leurs amis. Ce n'est pas le « hasard, » comme on l'a dit, mais le grand courant de l'opinion publique qui fera enfin justice de toutes ces théories révolutionnaires qui ne trompent plus que les naïfs.

Français.

Les journaux opposants notamment le Bien public, cherchent à contester ce qui a été dit par M. Laurent au sujet de la reprise des affaires. Il semble cependant que la seule comparaison entre le cours actuel des fonds publics et ce qu'il était à la veille du 24 mai n'est pas sans quelque signification. Toutefois, nous ne voulons rien exagérer. La situation est sans doute aujourd'hui beaucoup meilleure que si on avait continué à descendre la pente où l'on était entraîné si rapidement avant le

24 mai ; mais elle n'est pas encore ce qu'elle devrait être en temps normal, avec un lendemain plus assuré, un gouvernement plus défini, sinon plus définitif. Ce n'est pas en un mois que le pouvoir peut remédier au malaise causé par les désastres extérieurs, la crise intérieure et les fautes de deux années d'équivoque. Nous ne prétendons pas être arrivés : nous marchons et nous avançons, c'est déjà beaucoup. L'œuvre urgente pour le moment, c'est de reconstruire le pouvoir, l'administration, de rétablir la confiance, de restaurer parmi les fonctionnaires ce que nous pourrions appeler la morale professionnelle. Cette œuvre accomplie on verra la part qu'il fallait attribuer dans le malaise de l'opinion, à l'usurpation qui était faite du prestige gouvernemental au profit des adversaires de l'ordre social.

Quant aux modifications constitutionnelles, elles peuvent avoir, sans doute, leur côté utile dans cette œuvre de restauration de la confiance publique. Le gouvernement ne le conteste pas, puisqu'il n'a pas voulu qu'on ajournât indéfiniment l'examen de ces mesures. Seulement il ne fallait pas permettre aux vaincus du 24 mai de provoquer des agitations stériles qu'ils auraient ensuite imputées au gouvernement, et d'exploiter de nouveau dans l'opposition ces questions pour diviser les conservateurs comme ils l'avaient fait quand ils étaient au pouvoir. Lorsque l'heure, maintenant fixée, viendra d'étudier ces questions, alors les représentants, éclairés par l'opinion, et mettant toujours au premier rang, non pas leurs préférences particulières, mais l'intérêt de l'union, se demanderont si, dans l'état actuel des partis, la meilleure ou tout au moins la moins imparfaite et la seule possible des solutions n'est pas de consolider le pouvoir exécutif entre les mains de l'honnête homme qui est si bien l'expression d'une assemblée essentiellement honnête. Mais, nous le répétons, ce sont des questions où l'opinion de chacun est entièrement réservée, et sur lesquelles nos députés auront à s'éclairer en se mettant, pendant les vacances, en rapport avec le pays.

Paris-Journal.

Garibaldi... mélange de brigand et de gâchette, et champignon vénéneux sans le savoir ! Avez-vous lu ce qu'il écrit du fond de sa retraite ? L'âge, la solitude, qui, en général, conseillent la sagesse et qui tempèrent les folies, comme l'alcool, ont excité, au contraire, chez lui, l'ivresse et la déraison. Il n'avait jamais, jusqu'à ce jour, écrit rien de pis que ce qu'il vient d'écrire. C'est de la provocation au crime pur, c'est de l'essence d'attentat.

Lisons un peu ceci, S. V. P.

Caprera, 22 juin 1873.

La chute de la Commune de Paris a été un malheur pour l'univers entier...

L'univers entier aurait le droit de protester qu'on le diffame.

Elle nous a laissé le funeste héritage des armées permanentes, qui servent d'appui à toutes les tyrannies. La défaite à jamais lamentable de la Commune de Paris est due à une engeance malsaine qui

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres.

Il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que, depuis deux ans, cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0, et d'obligation communales de 500 francs 5 0/0.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N° 1584. — 5 Juillet 1873.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Nos gravures. — Les Théâtres. — Variations numériques sur le Salon de 1873.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

ATLAS CANTONAL DU LOT

VOLUME PETIT IN-FOLIO COMPOSÉ DE 28 PLANCHES COLORIÉES ET DE NOTICES SUR CHACUN DES 29 CANTONS DU DÉPARTEMENT

Par M. J. ARNAL (en religion, frère JÉDULPHIN)

Edition de luxe, ornée de nombreuses vignettes sur beau papier, brochée 10 fr. — Éléphant reliée, 12 fr. ; — Edition populaire et classique, solidement cartonnée, 2 fr. 50.

Les souscriptions seront reçues aux bureaux du Journal du Lot et du Courrier du Lot, et chez tous les libraires de la ville de Cahors.

ÉDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments.

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition.

ONT PARU: La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOMES I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

On souscrit: à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse

Et dans les bureaux du Journal du Lot.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITE GÉNÉRAL

PHOSPHATE DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix: 5 fr.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES! Guérison prompte et sans trace des chutes, ecoulements, piqûres, dactres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TISSOT. Phie. de St. 56 et 11. 30 Avenue de la République. Phie. TRICARD, aux Termes, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements: S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labie, notaire, à Cahors.

ETABLISSEMENT THERMAL VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS L'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, en troupe Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maux de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc.

A Cahors, chez M. DULAC, pharmacien, et chez M. VINEL, propriétaire-fondateur de la Pharmacie centrale de Cahors, à qui la Compagnie fermière de l'Établissement thermal envoie directement les eaux de Vichy et les eaux minérales naturelles, françaises et étrangères, pour le gros et le demi gros.

GRAND CAFÉ DE BORDEAUX A CAHORS

Estaminet; Salons de Dames. — Entrepôt de glaces de Norvège. — Riche matériel pour soirées en ville. — Consommations glaciées, Bombes, Fromages glacés, Charlottes, Glaces, Sorbets, Chérigoleurs, Marquises frappées.

M. Louis AUSSET, successeur de M. L. COLONGE, prévient sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez lui, comme par le passé, le luxe et le confortable.

A louer à suite de décès Pour entrer en jouissance le premier juin prochain, L'Hôtel du Lion d'or S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire. Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

LIBRAIRIE CALMETTE, FILS. MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS. NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR CASTELNAU DE BRETENOUX (Lot) Par l'abbé J. B. POULBRIÈRE, Professeur au Petit Séminaire de Servières, Membre de la Société française d'Archéologie et de la Société archéologique et historique du Limousin. Prix: 1 franc.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES BOUQUETS D'ÉGLISES BOUQUETS DE VOYAGES FLEURS DE D'ÉGLISES Marie Blanc FLEURISTE A CAHORS Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran. Bouquets d'Églises et de St-Sacrement. Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brasards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médillons et assortis. — Papiers de toute couleur. Vierges et St-Joseph de toute grandeur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Garnitures de fleurs pour modistes. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.

A VENDRE LE MOULIN et le LAC DE CABAZAC avec ses dépendances S'adresser pour les renseignements sur les lieux, à M^{me} veuve Niquol qui en est la propriétaire. Elle donnera des facilités pour le paiement. A VENDRE Porcherie de la Tour PRÈS MONFLANQUIN, LOT-ET-GARONNE Reproducteurs Anglais et Craonnais issus de sujets primés dans les Concours.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.